

@  
la loupe

@  
venir

En  
déb@t

# Grancey notre village

N°5

Mars 2016

Bulletin d'information  
de Grancey le Château-  
Neuve



## Édito

**Réflexions sur l'avenir  
des bâtiments  
de gendarmerie**

Notre village de Grancey avait le privilège d'être chef-lieu de canton depuis plus de 226 ans, et bénéficiait à ce titre d'une perception, de brigades de pompiers et de gendarmerie.

La loi Notre, en réorganisant nos territoires, a eu pour effet de supprimer le Canton de Grancey, rattaché depuis à celui d'Is-sur-Tille, ainsi que notre gendarmerie.

La Commune avait acquis en 1988 du Département les bâtiments de l'ancienne gendarmerie, Place des Halles, et y a installé des locataires et des services administratifs, lorsque les gendarmes se sont installés, allée des Tilleuls, dans le si beau site de la nouvelle gendarmerie construite par le Département.

Nos gendarmes laissent dans ce clos 6 appartements en duplex (2 F5 et 4 F4) en bon état, avec jardinets, ainsi que des bureaux administratifs et locaux de stockage, qui pourraient parfaitement convenir à des familles ou à des bureaux. L'équipe municipale s'est rapprochée du Conseil Départemental pour qu'il l'associe à cette réflexion, dans un esprit de résistance à la désertification des territoires ruraux. Les bâtiments de l'ancienne gendarmerie, dont la toiture et les fenêtres ont été restaurées par l'ancienne municipalité, nécessitent encore d'importants travaux d'isolation phonique ; le sort réservé à ces bâtiments sera articulé avec les réflexions concernant les autres bâtiments.

Patrick Nourissat

Directeur de la publication : P. Nourissat

Ont participé à ce numéro : H. Bidaut,

S. Chevallier, J. Folléa, B. Ganou, A. Lambert,

E. Lambert, L. Lenz, J.-Y. Menguy, P. Mugnier,

C. Ponsot.

Création et mise en page : Studio Préférences

@  
la loupe

## Ecoles, accueil de loisirs périscolaire : des projets à foisons pour et avec les enfants

Soutenir et contribuer à ce que l'éducation des enfants soit de qualité, est une mission importante de la commune. Mais, sans le dynamisme des équipes enseignantes et d'animation, la mobilisation des parents d'élèves au travers des coopératives scolaires et du conseil d'école, ceci serait impossible. Nous vous laissons découvrir les nombreux projets auxquels les enfants du RPI sont invités cette année.

L'école maternelle est souvent le premier lieu d'accueil collectif pour nos enfants : on y joue, découvre, apprend à respecter des consignes, essaye, ... Mais on part aussi à l'aventure : en janvier, une visite au cirque Bouglione avec les plus grands et la classe de CP-CE1 ; En



juin, on s'intéressera aux lamas en se rendant à la ferme de Chambeire. Et en attendant, les plus beaux poussins de Pâques, ce seront... Eux !

Le thème des animaux est aussi au cœur des projets de la classe de CP-CE1 cette année. Ce fut d'abord, à la rentrée de septembre, la mise en place d'un élevage de phasmes (insectes qui ressemblent à des bâtons de bois), suivie

en janvier, de la sortie au cirque, avec lions, tigres, éléphants et chevaux au programme d'un fabuleux spectacle. Prochaine étape en mars : le muséum d'Histoire Naturelle de Dijon, où un guide leur parlera de l'alimentation des animaux. (En bonus : un passage au planétarium et au musée des Beaux-Arts !) En mai, un troisième voyage (en préparation, chut ! c'est un secret !) qui devrait leur permettre de mieux comprendre la vie des animaux nocturnes et de côtoyer de nombreuses espèces venues de tous les continents.

Quant aux élèves de cycle 3, ils se sont offerts une journée ski de fond dans le Jura à Bellefontaine. Après des premiers pas hésitants et une mini randonnée « chaotique », ils ont pu goûter aux joies de la descente et des chutes. Vivement l'année prochaine avec pourquoi pas une initiation au ski de piste.



Dans un autre domaine, les élèves des deux classes d'élémentaires auront l'occasion de faire une initiation à l'allemand sur cette deuxième partie d'année scolaire. Enfin, dans le cadre du dispositif Écoles en cœur, tous les élèves

des classes élémentaires du RPI Grancey-Fraignot vont participer à une rencontre chorale qui se déroulera à l'Abreuvoir de Salives le 30 mai après-midi.

De son côté, l'accueil de loisirs périscolaire propose aux enfants la possibilité de se reposer, d'être tranquilles, de jouer, au cours ou après leur journée de classe, mais aussi de participer à des activités éducatives. Géré par la Communauté de Communes des Sources de la Tille, l'accueil périscolaire « Les P'Tites Frimousses », est habilité par la direction départementale de la cohésion sociale. Cet accueil a participé au développement des nouvelles activités pédagogiques

depuis septembre 2014. Cette évolution dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, a été l'occasion d'échanger « parents/ élus / enseignants et animateurs (bénévoles et permanents) » sur un projet éducatif adapté à notre territoire et aux enfants présents. L'équipe d'animation a à cœur d'offrir des espaces et des temps de loisirs éducatifs, au-delà de la fonction de garde, couvrant un large champ de domaines : créativité, sports, arts, expression, découverte du patrimoine...

Cette année, se poursuivent les activités botaniques, jeux de lettres et de mots, mais aussi les ateliers « sports collectifs » et « initiation musicale », en partenariat avec

## l'école de musique des mille et une note.

De nouvelles activités ont vu le jour, tels qu'un atelier théâtre, des ateliers créatifs, et du jardinage avec les plus petits sans oublier l'école maternelle qui a réalisé les belles illustrations ci-contre...

Articuler des activités pédagogiques complémentaires à ce que les enfants auront abordé avec leurs enseignants en classe, favoriser la réalisation de projet commun sont aussi une préoccupation des équipes.

Pour conclure ces projets dans la joie et la convivialité, nous vous proposons de retenir ces rendez-vous à venir, auxquels les enseignants et l'équipe d'animation vous invitent :

### L'enfant sort de la coquille



En  
deb@t

## Intercommunalité

Une première proposition de regroupement des Communautés des Sources de la Tille et de Selongey, suggérée par leurs présidents, avait été initialement acceptée par le Préfet et validée par la commission départementale. Consultées pour avis, certaines Communes et notre Intercommunalité ont proposé, après débats, un regroupement plus élargi au

niveau du Pays. La CDCI a décidé, dans sa séance du 17 mars, de maintenir la première proposition. Nous restons dans l'attente de la parution de l'arrêté préfectoral. Nous nous étions mis au travail pour préparer les différents débats qui devront avoir lieu pour refonder le projet de cette nouvelle intercommunalité qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017. ■

**30 mai** à l'abreuvoir, **Rencontres chorales : Ecole en chœur** et rendez-vous à la **fête de la musique à Grancey** pour une petite reprise.

**fin juin 17h45**, **Présentation des ateliers périscolaires dans les locaux de l'école**

**1<sup>er</sup> juillet 2016** à Fraignot, **Spectacle théâtral et musical** intitulé « ABC contre 123 » ! classe des CP/CE1

• **Repas des écoles** dont la date reste encore à déterminer ■

@  
venir  
(avenir)

## Gestion du camping

Nous avons dû accueillir l'été dernier un nombre plus important de caravanes sur notre camping municipal en partie dû à la fermeture de celui d'Is-Sur Tille. Cet état de fait a certes provoqué quelques difficultés de gestion de ce flux inhabituel : gestion des emplacements, de l'eau, de l'électricité, des déchets, voire des différences d'approche entre conseillers, mais cela a aussi et surtout confirmé la capacité de notre village à rester ouvert au monde et aux autres. Afin de préserver un accueil de qualité, le Conseil Municipal travaille pour cette été à :

- une mise à jour du règlement intérieur plus adapté à la réalité d'aujourd'hui
- une identification plus claire des places de camping et limitées à notre capacité d'accueil
- une surveillance et un respect du nombre de jours de stationnement. ■

## Quoi de neuf ?



### Dépôt matières inertes chemin de Renille

La municipalité rappelle que seuls les dépôts de matière inerte et les végétaux sont autorisés sur ce site qui représente en l'état un service pour les Granceyens.

Or nous y avons constaté à regret ces derniers temps beaucoup trop d'éléments indésirables (des ailes de voiture, outils, des couettes etc.) qui nous engagent tous en matière environnementale.

**Le non respect de la vocation de ce site pourrait aboutir à sa fermeture.**